



Je veux retirer ses droits à ma mère sur mes enfants

Par remymagali, le 07/08/2012 à 13:15

Bonjour,

Je vais essayé d'être la plus explicite possible.

Je suis mariée et nous avons 6 enfants (1 (13 ans 1/2) du 1er mariage de mon mari et 5 (7ans, 6ans, 5ans, 3ans, 2ans) "en commun").

Il y a 3-4 ans, ma mère a porté plainte contre nous pour enfant en danger-malnutrition sur notre 1er enfant (celui de 7ans).

Ce dernier a eu une naissance très difficile (noeuds dans les cordon, triple circulaire, echerichia coli) avec arrêt cérébral et réanimation... Comme la plupart des enfants ayant eu une "naissance difficile", il souffre d'anorexie (il pèse 16kg). Suite à ce signalement, nous avons eu des expertises médicales, et un suivi d'un an par un éducateur (AEMO : aide éducative en milieu ouvert).

Il en est ressorti que si notre enfant était maigre, ce n'était pas à cause de nous ! Le juge des affaires familiales a classé le dossier se demandant même ce que nous faisons dans son bureau !

Bien entendu, l'école et tout notre entourage a été mêlé et a pris partie de cette situation (l'aemo).

Depuis, nous avons un "accord" : une visite, à notre domicile, en notre présence (mon mari et/ou moi) 2heures par mois.

Lors d'une de ses visites, elle nous a demandé à sortir se promener avec les enfants, dans les prés (nous habitons un petit hameau au bord d'une nationale passante). Le petit dernier a voulu resté avec moi. Elle était donc avec les 5 "grands". Elle a refuser de prendre une poussette (mon grand de 7 ans est handicapé psychomoteur et celui de 3 ans a l'intellecte d'un enfant de 2 ans). Elle les a fait longer une nationale !

Je l'ai su que le soir, par ma belle-fille.

Je ne supporte plus ni de la voir ni qu'elle voye mes enfants et les mette en danger.

Il y a un mois, elle a demandé si on pouvait aller tous pique-niquer, la réponse a été négative et très sèche.

Puis-je lui faire perdre ses droits de grand-mère ?

Pour info, elle est divorcée de mon père. Professionnellement, elle a été éducatrice spécialisée, institutrice et est psychologue scolaire (pas dans notre secteur heureusement)...

Merci d'avoir pris le temps de me lire...

Pour toutes informations supplémentaire, n'hésitez pas à me joindre.

Cordialement
Magali Schmidt